

Le Vicaire Général

vicariatgeneral@gmail.com

N/Réf. : GPMM/VGMAT/031/2020

Objet :

PUBLICATION DES BANS EN VUE DES ORDINATIONS

(à lire intégralement)

Conformément aux canons 1040, 1041, 1042 et 1043 portant sur les **Irrégularités et empêchements à la réception à l'ordination sacerdotale et diaconale**, Son Excellence Monseigneur Daniel NLANDU MAYI, Evêque du diocèse de Matadi, demande à tout fidèle catholique et toute personne de bonne volonté de révéler à l'Evêque ou au Curé, toute irrégularité ou empêchement à l'ordination dont il aurait connaissance. Il s'agit des candidats suivants :

- Pour l'ordination sacerdotale :

1. Thomas LUWIZANA DISEVELO
2. Messie MAMBU MAKANDA
3. Noé MATUMONA TALA
4. Hervé MBAKU MANGANGA
5. Euloge MEYAVANGA MATONDO
6. Emmanuel MPANZU NKIAMBI
7. Jean NTOTO WAKISADILA
8. Vincent SEKE THSIAMA

- Pour l'ordination diaconale :

1. Alexandre MASUNDA KIBETI
2. Thomas NANGA N'KAYI
3. Germain NSUNGANI
4. Pierre NZINGA MAYIBELANGA

Voici la liste des **irrégularités et empêchements** à l'ordination :

- La folie ou une autre maladie mentale
- L'apostasie, l'hérésie ou le schisme
- L'attentat d'un mariage civil ou coutumier
- L'homicide ou la procuration et la participation à un avortement
- La mutilation ou l'attentat d'un suicide
- Le fait d'avoir posé un acte du sacrement de façon illégitime
- L'engagement dans le négoce ou le commerce sans autorisation de l'Evêque
- L'attachement affectif douteux ou coupable envers les enfants, les mineurs ou une personne vulnérable mentalement

Le secret sur l'identité de la personne qui donne l'information sera strictement gardé selon les normes du droit. Votre collaboration et franchise sont un service nécessaire pour le bien de l'Eglise universelle et de notre diocèse de Matadi.

Giraud PINDI
Vicaire Général

Giraud Pindi